

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023/014

Objet : Demande de financement pour la création d'une aire de stationnement et de services de camping-cars à Cassel

Séance du mardi sept février deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente

Titulaires présents (60) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER – Brigitte GALLI – Arnaud DEVILLEZ – Gilles DEVIENNE – Christophe LEGROIS – Marjorie VANDENBERGHE – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Danielle MAMETZ – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Sandrine KEIGNAERT – Antoine VERMEULEN – Caroline LANDTSHEERE – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Bernard DENTENER – Audrey SCHERRIER – Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Didier TIBERGHEN – Pascal DECOOPMAN – Catherine DEPELCHIN – Samuel BEVER – Dominique WALBROU – Jean-Michel PLAETEVOET – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Marie SANDRA - Pascal CODRON – Rebecca ELSSENS – Joël VERMEULEN – Jean-Luc DEBERT - Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Frédéric JUDE – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Stéphanie FENET - Eddie DEFEVERE – Jean-Pierre BATAILLE – Jean-Luc BARET – Joël DEVOS – Dorothee DEBRUYNE – Virginie DELESTRE – Jean-Paul SALOME – Laurence BARROIS – Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Suppléants présents (3) : Bernadette POPELIER par Didier PELISSIER – Philippe MASQUELIER par Paul DE CIECHI – Thierry DEHONDT par Albert PIETERSOONE

Procurations (18) : Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE – Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI – Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Luc VAN INGHELANDT à Régis DONDEYNE – Jacques NUNS à Jérôme DARQUES – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Gaël DUHAMEL – Florence BRISBART à Audrey SCHERRIER – Michel DUHOO à Elise DORMION-ROUSSEZ – Sophie ANDRE à Bernard DENTENER – Jean-Luc CAPPAERT à Philippe GRIMBER – Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER – Franck MEURILLON à Roger LEMAIRE – Céline INGELAERE à Jean-Pierre BATAILLE – Mark MAZIERES à Dorothee DEBRUYNE – Cindy SCHRAEN à Jean-Paul SALOME – Eric SMAL à Jean-Michel PLAETEVOET – Anne VANPEENE à Emidia KOCH

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 81

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL



**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 07 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023/014

Objet : Demande de financement pour la création d'une aire de stationnement et de services de camping-cars à Cassel

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, notamment la compétence en matière de promotion de tourisme, comprenant la création, l'aménagement et l'entretien des aires de camping-car ;

Les camping-caristes représentent un marché en expansion régulière, voir accélérée depuis la crise sanitaire de 2020-2021, face aux nouvelles tendances de consommation et de loisirs des visiteurs, davantage orientées vers l'itinérance, le slow tourisme, les déplacements libres, les départs de dernières minutes...

Les vans et fourgons aménagés représentent aussi une part de plus en plus importante dans la flotte des camping-cars.

Cette clientèle représente une opportunité touristique et économique pour les territoires mais a des attentes et des besoins spécifiques en terme de stationnement et de services (emplacements larges et proches des commerces, cadre environnemental, recharges en eau et électricité, vidange, sécurité, ...).

Cassel, petite ville patrimoniale, touristique et emblématique de la Flandre Intérieure dispose d'atouts importants pour attirer cette clientèle : elle est située sur un des monts de Flandre, possède un patrimoine bâti et architectural caractéristique, un moulin au sommet, une vue panoramique sur la plaine flamande, une vie culturelle et animée (Musée de France, terrasses et nombreux bars et restaurants, commerces, festivités traditionnelles, ...), nombreux sentiers de randonnées et de parcours cyclos.

Pour autant, les conditions d'accueil des camping-cars, à Cassel et sur le territoire de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure sont actuellement insuffisantes. Il n'existe pas actuellement d'aire de camping-cars aménagée sur le territoire des 50 communes de la CCFI. Les aires existantes et les plus proches sont au minimum à 15kms du territoire et dispose de peu d'emplacements.

Par conséquent, afin d'améliorer l'offre d'accueil des camping-cars, il a été décidé d'aménager l'aire de stationnement actuelle pour camping-cars à Cassel en y apportant les aménagements satisfaisants et des services adaptés aux camping-caristes.

Cette aire se situe Chemin du Prince Weg Route d'Oxelaëre, à quelques centaines de mètres à pied du centre-ville et des commerces. Elle aura une capacité de 19 emplacements, avec des équipements et services de qualité, sécurisés et payants.

Les aménagements et l'installation des équipements devront être réalisés au plus tard en mai 2023, afin d'être opérationnels de façon optimale pour les Championnats de France de cyclisme sur route qui auront lieu du 22 au 25 juin 2023 à Cassel et Hazebrouck.

Le terrain de l'aire de camping-cars est propriété de la commune de Cassel est mis à disposition de la CCFI dans le cadre de ses compétences.

La gestion et l'exploitation de l'aire, nécessitant des compétences commerciales et techniques pour en assurer la promotion, la relation aux usagers, la facturation de la taxe de séjour, seront opérées par l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Cœur de Flandre.

Le coût du projet a été évalué à 572 242.98 euros hors taxes.

Considérant la création d'une aire de stationnement et de services de camping-cars à Cassel ;

Il vous est proposé :

- de solliciter un financement de l'État au titre de la DSIL 2023 à hauteur de 228 897 euros (représentant 40% du montant HT des investissements) pour la création d'une aire de stationnement et de services de camping-cars à Cassel,
- de solliciter les autres cofinancements possibles,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Vote :

Pour : 81

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 07 février 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAE
